



Rougagnou
& Associés

Expertise comptable, Audit et Conseils

BILAN RSE 2025

Rougagnou & Associés

Expertise Comptable · Commissariat aux Comptes · Conseil

BILAN RSE 2025

SOMMAIRE

01

L'esprit du cabinet et ses engagements

Mot du dirigeant
Présentation du cabinet ROUGAGNOU-CGA
La commission RSE
Nos parties prenantes
Nos engagements et nos investissements

02

Environnement

Consommation énergétique
Transport des salariés et des collaborateurs
Réduction des déchets
Achats responsables
Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre

03

Humain & Social

La structuration des effectifs
La parité Homme / Femme
Diversité, inclusion, valorisation des seniors
Santé, sécurité et bien-être au travail
Formation

04

Ethique et Loyauté des pratiques

En tant qu'entreprise
En tant qu'employeur
En tant qu'acteur citoyen responsable

01

L'ESPRIT DU CABINET ET SES ENGAGEMENTS

INTRODUCTION



Sébastien ROUGAGNOU
Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes
Commissaire aux Comptes Durabilité
Dirigeant et Associé unique du Cabinet

Depuis 3 générations, notre Cabinet a toujours voulu défendre des valeurs fortes et celles de la RSE en font partie.

Depuis 2022 et la formalisation de nos actions, nous n'avons cessé de progresser, de se fixer des objectifs ambitieux permettant aussi de valoriser cette expérience auprès de nos clients.

Animés par cette volonté d'être en phase avec le développement Durable, le cabinet a validé fin 2024 son statut d'Organisme de Tiers Indépendant (OTI) permettant de certifier les rapports CRSD/ Durabilité.

2025 a marqué un nouveau tournant pour le Cabinet avec le rachat en fin d'année du Cabinet GROUPE CONSEILS à Asnières, étendant un peu plus notre savoir-faire dans l'ouest parisien.

2026 avec la facturation électronique imposée à toutes les Sociétés à partir du 1^{er} septembre va présenter un challenge important dans l'accompagnement de nos clients et la dédramatisation d'un changement important dans les modes de fonctionnement.

EN QUELQUES CHIFFRES

3

générations

d'expertise au service des entreprises

25+

ans

de présence à Levallois-Perret

9

experts

mobilisés pour vous accompagner

400

**PME, TPE, associations
ou filiales de Groupes
étrangers**

accompagnées

Qui sommes-nous ?

Notre mission

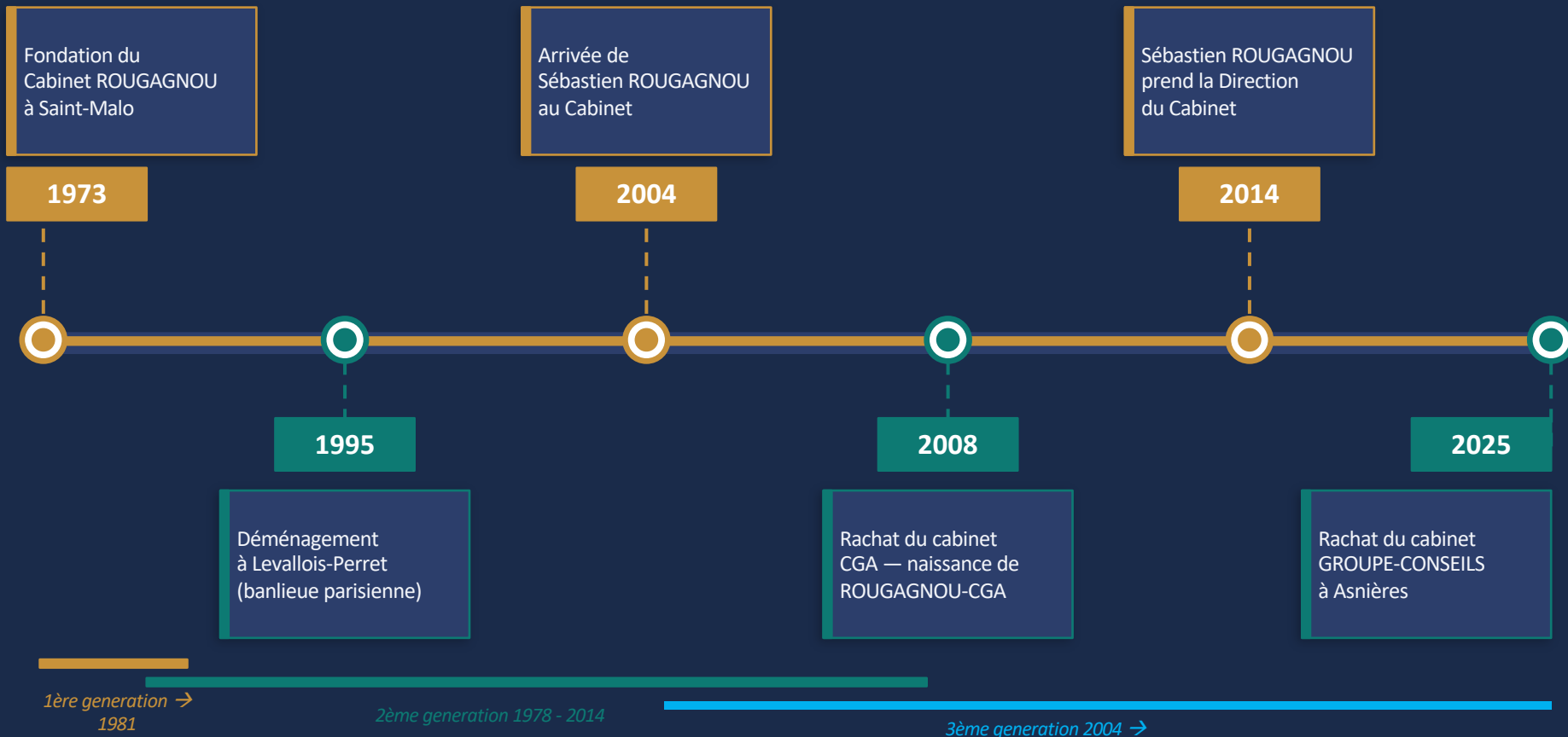
Simplifier la vie de nos clients. Accompagner les dirigeants de TPE et PME, les créateurs d'entreprise, les associations et les filiales de groupes étrangers dans toutes leurs démarches comptables, fiscales et administratives.

Notre approche

Plus que des clients : des partenaires. Nous combinons la tradition du conseil en expertise-comptable et la modernité des outils digitaux pour apporter une vraie valeur ajoutée à chacun.

NOTRE HISTOIRE

Depuis plus de 50 ans au service des entrepreneurs



NOTRE ORGANISATION

Direction	Sébastien ROUGAGNOU				
	Expert-Comptable / Commissaire aux Comptes				
	Associé-Gérant				
Collaborateurs Seniors	Laurent COTARD	Etienne COUPRY	Enisa OKANOVIC	Marie-Josée PAEZ	Sophie ROMBACH
	Expert-Comptable				
	Commissaire aux comptes	Chef de Mission	Comptable	Chef de Mission	
	Associé	Directeur de Cabinet	Expérimentée		Responsable Juridique
Collaborateurs Juniors		Andrès SOTO PEREZ Comptable	Sheeren GABER Comptable	Soufiane KILOULI Comptable	
Membre de la Commission RSE					

LA COMMISSION RSE

La Commission RSE, mise en place en novembre 2022, a pour but d'organiser et structurer notre démarche de développement durable. Une approche intégrée dans la stratégie globale du Cabinet ROUGAGNOU-CGA.

Les membres de la commission RSE ont changé fin 2025 afin d'apporter une plus grande pluralité dans les postes occupés par les membres, un souci de féminiser la commission et d'intégrer une personne du Cabinet Groupe Conseils.

Celle-ci est composée de 3 membres permanents :

Aurore LE CANN (Cabinet Groupe Conseils – a intégré la commission après le rachat de Groupe Conseils – depuis 2007 chez Groupe Conseils), Shereen GABER - au cabinet depuis 2023 -, Andrès SOTO PEREZ - au cabinet depuis 2023 -



L'information est à la fois montante et descendante. C'est avec cette organisation managériale spécifique que la Commission RSE se veut force de proposition pour de nouvelles actions.

Ainsi, nous avons, d'une part, les actions mises en place par la société (formation, sensibilisation) et, d'autre part, la collecte et les remontées des informations émanant des forces vives de l'entreprise en vue d'améliorer les conditions de travail. Cela mène à des résultats concrets.

NOS PARTIES PRENANTES



L'ensemble de nos partenaires joue un rôle déterminant dans la conduite et l'atteinte de nos objectifs en matière de développement durable. Nous considérons notre écosystème de partenaires comme faisant partie d'une réelle unité indissociable. En développant des relations solides avec nos partenaires, nos clients, nos collaborateurs, les communautés locales et notamment les organes de la Profession, nous renforçons la qualité et l'efficacité de nos actions.

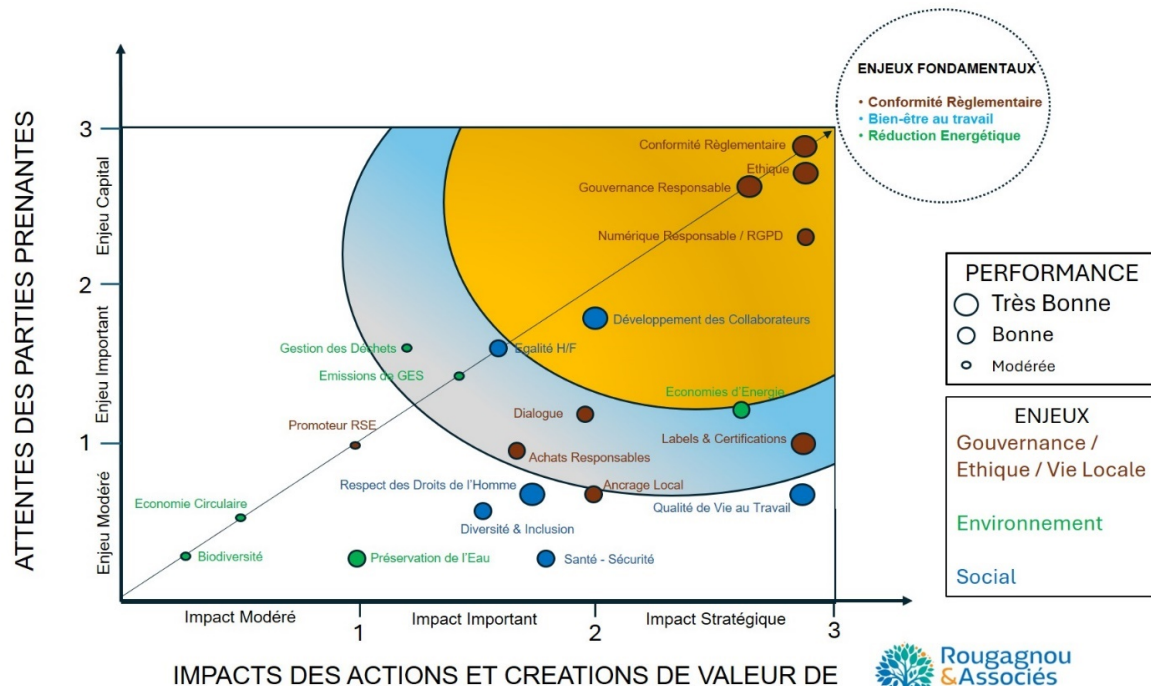
De plus, il est de la responsabilité du Cabinet en qualité d'intervenant de référence, de contribuer à la transformation environnementale et sociale de son écosystème direct.

Dans cette perspective, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a mis en place des procédures lui permettant de :

- S'enrichir des expériences de ses partenaires,
- Adapter sa stratégie de développement durable en tenant compte des contraintes et des obligations de ses partenaires,
- Evaluer et accompagner la transition de ses partenaires.

NOS PARTIES PRENANTES

La matrice de matérialité représentée ci-dessous nous a permis de mesurer l'impact et créations de valeur du Cabinet en face des attentes de nos parties prenantes



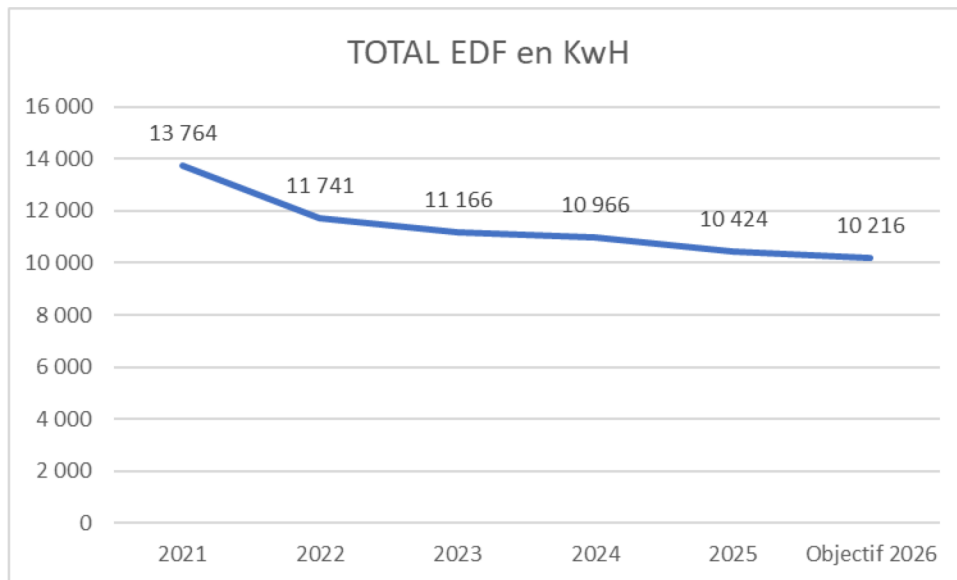
02

ENVIRONNEMENT

LA CONSOMMATION ENERGETIQUE-ELECTRICITE

L'étude des consommations énergétiques est un élément significatif dans notre démarche RSE. Elle induit la préservation des ressources naturelles, et une meilleure utilisation globale de celles-ci. Son suivi régulier et la fixation d'objectifs pertinents et d'amélioration continue permettent de piloter un point fondamental de notre approche RSE.

La décroissance régulière de la consommation d'électricité à Levallois prouve une réelle efficacité de la sensibilisation des salariés et leur implication et compréhension des enjeux.



LA CONSOMMATION ENERGETIQUE-EAU



En ce qui concerne la consommation d'eau, l'usage est uniquement domestique (cuisine et sanitaires) et difficilement mesurable à l'échelon de notre seul Cabinet car intégré dans les charges générales par le bailleur. Une individualisation du comptage serait démesurée par rapport au côté marginal que cela représente pour l'ensemble des locataires.

Notre action en conséquence est limitée à une information régulière auprès des salariés pour éviter le gaspillage.

TRANSPORT & DEPLACEMENT PROFESSIONNELS

GESTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE POUR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS :

La particularité de notre Cabinet est d'avoir nos partenaires, qu'ils soient clients, fournisseurs ou dans notre environnement professionnel (Ordre des Experts-comptables d'Ile de France par exemple) basés essentiellement en Ile de France.

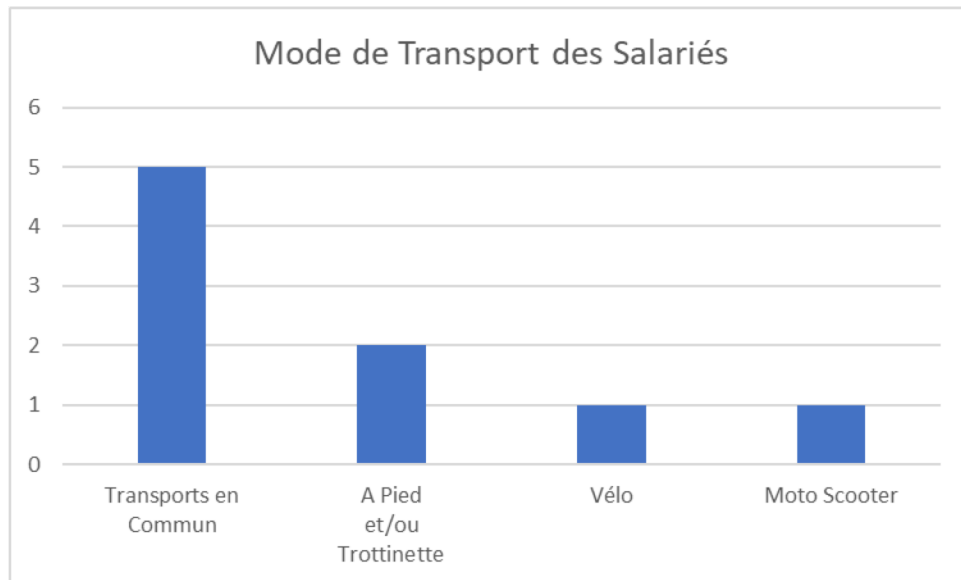
Jusqu'à présent, seul un scooter appartenant au Cabinet et utilisé par le Dirigeant était propriété du Cabinet, l'ensemble des collaborateurs se déplaçant pour ses rendez-vous professionnels, si nécessaire, en transport en commun ou VTC.

En 2025, à la demande d'un salarié, un vélo électrique a été acheté pour ses déplacements, contribuant à favoriser les mobilités douces.

TRANSPORT & DEPLACEMENT DOMICILE-TRAJETS

GESTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE POUR LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAJETS :

A l'origine, sans parler de RSE, le bon sens des dirigeants du Cabinet les a poussés à choisir une localisation du Cabinet à Levallois à proximité immédiate de la Porte de Champerret et de ses facilités en termes de transport en commun.



REDUCTION DES DECHETS

PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES DECHETS MENAGERS :

L'absence de poubelles de tri sélectif dans l'immeuble que nous occupons en qualité de co-locataires ne nous permet pas d'avoir une action en ce sens.

Les études menées par la commission RSE en 2023 n'ont pas permis d'aboutir à des solutions externes pertinentes, d'autant plus que l'importance du dossier est faible.

Cependant, nous avons porté une attention particulière aux déchets polluants ou dangereux: aucun n'a fait l'objet d'une émission ou d'un rejet.

REDUCTION DES DECHETS

Le numérique responsable est également un sujet de progrès : durée de vie du matériel, gestion des équipements informatiques en fin de vie, sobriété des usages, cybersécurité, droits d'accès et qualité des sauvegardes.

Le cabinet s'est ainsi engagé dans une sensibilisation et la formalisation des bonnes pratiques par les salariés avec un long chapitre consacré dans le livret d'accueil et l'optimisation de la gestion des déchets informatiques, travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires de confiance.

Le cabinet s'est assuré, par l'utilisation de son logo basse définition par exemple, d'un impact mineur sur le poids des courriels envoyés.

PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES PRODUITS INFORMATIQUES :

Récupération des toners usagés de l'imprimante/copieur : notre partenaire récupère les toners usagés lors de l'échange des cartouches et consommables.

Récupération des matériels informatiques : notre partenaire informatique récupère les ordinateurs en fin de vie ou hors d'usage.

- Les ordinateurs obsolètes pouvant être ré-utilisés – après un nettoyage complet des données - sont donnés à des associations pour une utilisation sous Linux par exemple.
- Les ordinateurs non réparables, sont désossés pour un tri des éléments pouvant être réutilisés (barrettes mémoire etc...).

Le rachat de Groupe Conseils fin 2025 et le changement prévu de son parc informatique entrainera en 2026 un suivi précis de sa 2^{nde} vie.

REDUCTION DES DECHETS

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS :

- Tous les ordinateurs sont paramétrés pour une impression en N&B et recto-verso.
- Les collaborateurs sont rompus à la récupération des pages recto pour l'utilisation du verso en brouillon.
- Ayant changé de copieur début 2022, nous nous étions fixés de regarder attentivement la consommation annuelle de copies. Malheureusement, la configuration de cette nouvelle machine ne permet plus de comptabiliser les seules copies car scan et copie ne font qu'un seul chiffre. Or, la fonction scan est toujours plus utilisée au fil des ans. Fort de ce qui précède, mais sans qu'on puisse en formaliser le chiffre avec certitude, nous confirmons quasiment avec certitude la baisse du nombre de copie réalisées, preuve en est avec le passage de 2 copieurs à un seul copieur fin 2025 sur Levallois.
- La dématérialisation des factures et du maximum de documents contribue à une réduction du nombre de copies et du papier consommé.

En 2022, la part des documents échangés avec nos clients en mode « entrant » était de 30% en format papier et 70% en format Numérique.

Depuis 2023, avec la plateforme de GED en ligne (cf. investissements 2023) nous sommes parvenus à un ratio 15 % papier et 85 % dématérialisé, dépassant par-là l'objectif fixé. Cette tendance va continuer avec la facturation électronique.

ACHATS RESPONSABLES

Ayant une activité tertiaire et de conseil, le cabinet ROUGAGNOU-CGA applique une politique d'achats responsables pour les quelques thèmes identifiés :

CHOIX DE FOURNITURES ECO RESPONSABLE QUAND C'EST POSSIBLE :

Papier photocopieur : Nous privilégions des papiers FSC ou PEFC.

Produits d'entretien : L'entretien de nos locaux étant assuré par une personne faisant partie de l'effectif du Cabinet, nous avons la possibilité d'une action directe dans le choix des produits d'entretien. Ainsi, chaque type de produit fait l'objet de recherches si un label ECOLABEL ou des critères spécifiques de biodégradabilité existent.

Matériels informatiques : Comme évoqué plus haut, nous nous attachons à investir dans des matériels informatiques faisant l'objet du label « EnergyStar ».

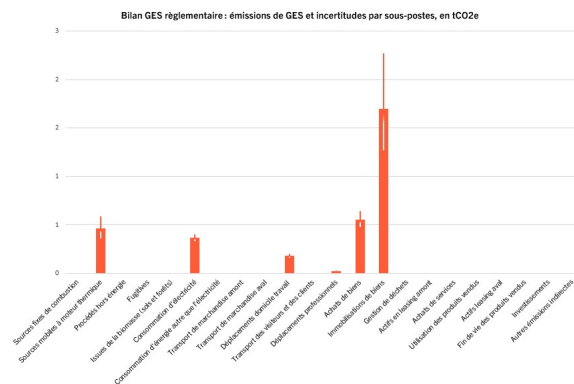
BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

			Valeurs calculées
			Émission s de GES
Catégories d'émissions	Numéro s	Postes d'émissions	Total (t CO2e)
1. Émissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0,00
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de	0,46
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	0,00
	1.4	Emissions directes fugitives	0,00
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0,00
		Sous total	0,46
2. Émissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,36
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	0,00
		Sous total	0,36
3. Émissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	0,00
	3.2	Transport de marchandise aval	0,00
	3.3	Déplacements domicile travail	0,18
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	0,00
	3.5	Déplacements professionnels	0,02
		Sous total	0,20
4. Émissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	0,55
	4.2	Immobilisations de biens	1,70
	4.3	Gestion des déchets	0,00
	4.4	Actifs en leasing amont	0,00
	4.5	Achats de services	0,00
		Sous total	2,25
5. Émissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	0,00
	5.2	Actifs en leasing aval	0,00
	5.3	Fin de vie des produits vendus	0,00
	5.4	Investissements	0,00
		Sous total	0,00
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	0,00
		Sous total	0,00
Total			3,28

Le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) établi en 2023 faisait état d'un total d'émissions de 2,819 tCO2e.

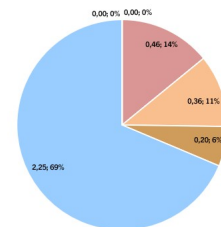
Le total des émissions en 2025, assez stable, s'élève à 3,28 tCO2e et

un objectif pour 2026 à 3,116 tCO2e.



Bilan GES réglementaire : émissions de GES et parts relatives par catégorie, en tCO2e

- 1. Émissions directes de GES
- 2. Émissions indirectes associées à l'énergie
- 3. Émissions indirectes associées au transport
- 4. Émissions indirectes associées aux produits achetés
- 5. Émissions indirectes associées aux produits vendus
- 6. Autres émissions indirectes

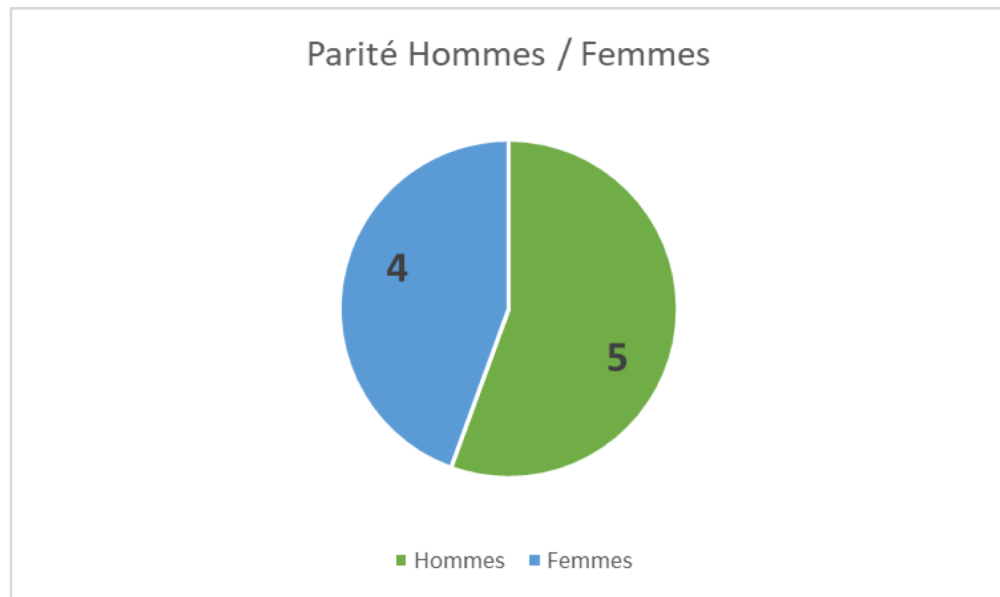


03

HUMAIN & SOCIAL

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Parité Hommes-Femmes



L'égalité entre les sexes est un droit fondamental et la parité est l'un des engagements profondément ancrés dans les valeurs Cabinet ROUGAGNOU-CGA.

La parité est une valeur qu'il est important de transmettre à tous les collaborateurs. Les femmes, au même titre que les hommes, apportent à l'entreprise une force de travail, des idées et des méthodes de management.

Nous sommes attentifs à notre effectif global et notamment à sa répartition par structure et profil de poste. C'est un indicateur important du volet social de notre Cabinet.

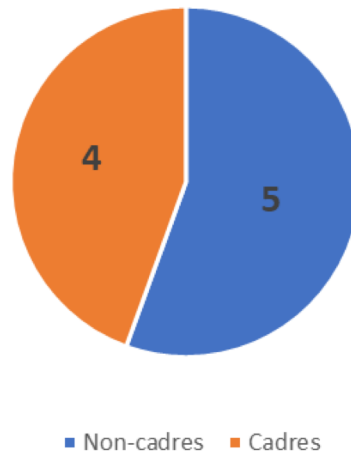
STRUCTURE DES EFFECTIFS

Répartition Cadres / Non-cadres

Depuis sa création, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a placé le respect de ses valeurs et de ses collaborateurs avant tout autre objectif financier. Les liens et le respect mutuel qui unissent le Cabinet ROUGAGNOU-CGA et ses collaborateurs ont fait l'histoire et le succès du Cabinet.

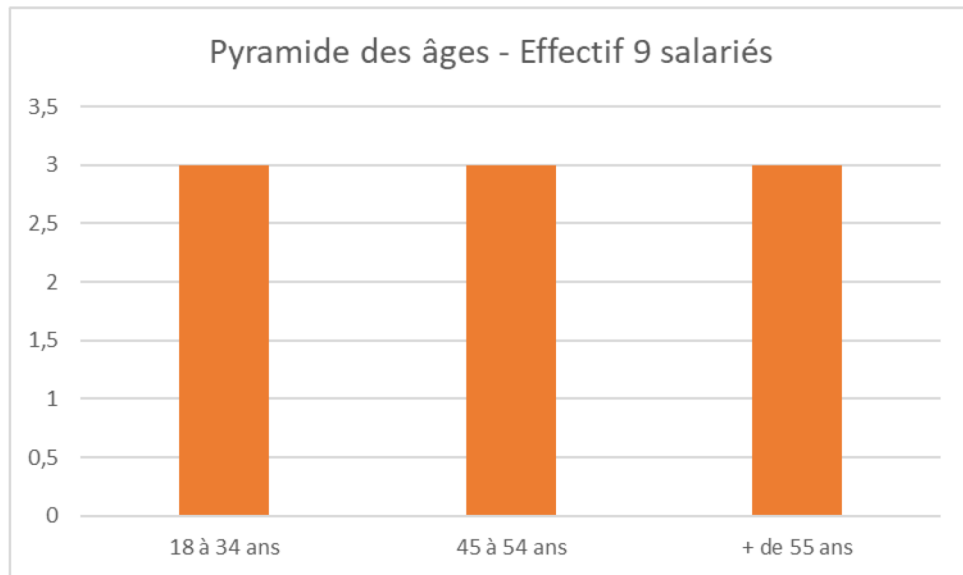
Nous considérons que toute personne travaillant pour ou avec le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque, ouvert d'esprit, favorisant la diversité des talents et respectant des principes éthiques fondamentaux.

Répartition Cadres / Non-cadres



STRUCTURE DES EFFECTIFS

Pyramide des âges



La diversité des talents renforce notre créativité et l'expérience des seniors est un atout précieux que le Cabinet ROUGAGNOU-CGA valorise.

Notre Groupe est fier de compter une répartition homogène des âges de nos collaborateurs, liée, par ailleurs, à l'ancienneté moyenne des collaborateurs supérieure à 10 ans.

Tous ces éléments permettent de justifier sans équivoque du bon équilibre des expériences au sein du Cabinet.

SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

Le Groupe s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de garantir un environnement de travail sûr et sain à l'ensemble de ses collaborateurs.

De par l'activité tertiaire du Groupe, nous n'avons déploré aucun accident du travail en 2025.

Ce paramètre, dans lequel les accidents de trajet entrent en ligne de compte, nous a amené à établir une fiche de prévention dans notre DUERP et intensifier l'information aux collaborateurs.

Nous avons mis en place un certain nombre d'actions en 2025 dont :

Une formation Sauveteur Secouriste au Travail (SST) qui a été contractée auprès de la Protection Civile Paris Seine et une salariée a pu être ainsi formée aux gestes de 1^{er} secours.

FORMATION DES PERSONNELS

La formation fluctue en fonction des impératifs et des formations particulières réalisées pour nos salariés. Ainsi en 2023, l'un de nos collaborateurs a bénéficié à lui seul pour une formation diplômante d'un total de 136 heures.

En 2025, on est revenu à un ratio de 3 à 4 jours (environ 30 heures) par salariés qui constitue un indicateur pertinent pour le bon équilibre performance – efficacité de nos salariés.

	FORMATION INTERNE ET EXTERNE DES SALARIES			Version - 01	Initiale le :	15/12/2022
	Durée en Nombre d' heures				MAJ Le	28/04/2026
	TOTAL	Localisation sur site ou visio	Localisation à l'Extérieur	Emetteur : Direction RSE et Environnement		
	2022	170,5	125	45,5		
2023	476	404	72			
2025	258	196	62			

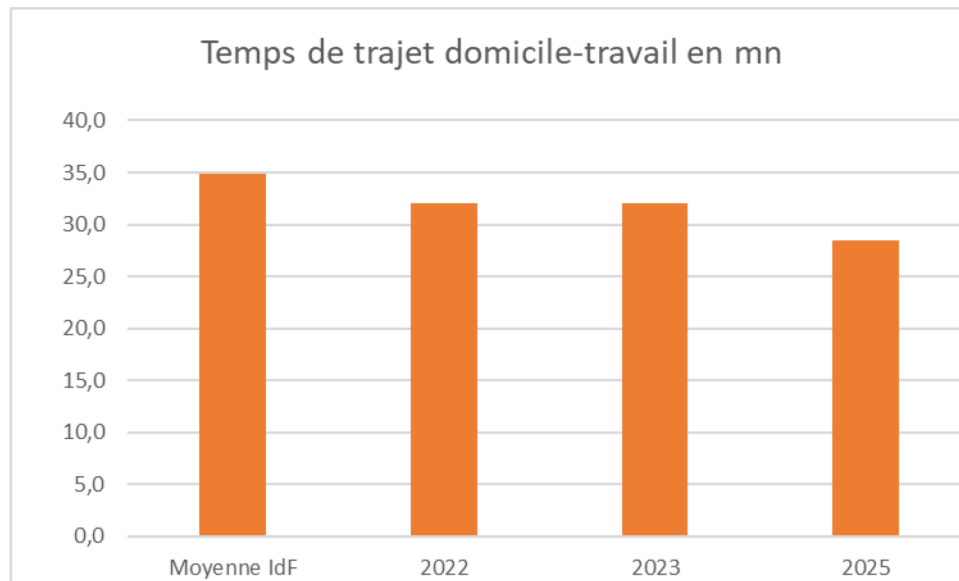
BIEN-ETRE AU TRAVAIL

ANALYSE DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAJETS :

Nous sommes extrêmement attentifs au mode de transport des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail et aussi du temps passé dans les transports : plus le temps de trajet est réduit, moins la notion de stress est présente et le salarié peut consacrer ainsi plus de temps à ses loisirs ou sa famille.

Nos salariés mettaient en 2025 en moyenne 28,5 minutes pour effectuer le trajet domicile-Travail. La moyenne en Ile de France est de 34,9 minutes

(source : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/temps-moyen-de-trajet-entre-le-domicile-et-le-travail-selon-la-categorie-socioprofessionnelle>).



BIEN-ETRE AU TRAVAIL

RECONDUCTION DU QUESTIONNAIRE SALARIES

Le Cabinet a souhaité en 2023, interroger l'ensemble des salariés de manière complètement anonyme sur son ressenti et le bien-être au travail. L'ensemble des salariés a joué le jeu en toute transparence, bienveillance et dans un esprit positif, avec un objectif de remarques constructives menant à des perspectives d'amélioration.

Les grands thèmes abordés étaient :

- Le salarié et le cabinet : ambiance générale, point sur l'exercice écoulé et la communication externe (clients principalement)
- Le salarié et sa hiérarchie montante ou descendante
- Le salarié et ses collègues
- Le salarié et « les » clients

Fort de cette 1^{ère} initiative, le Cabinet a souhaité renouvelé cette expérience en 2025, en affinant le questionnaire et en incluant des nouveaux items comme la perception des enjeux physiques et psychiques ou en séparant la perception de la communication interne et externe.

BIEN-ETRE AU TRAVAIL

QUESTIONNAIRE COLLABORATEURS

SYNTHESE GENERALE 2025 vs. 2023

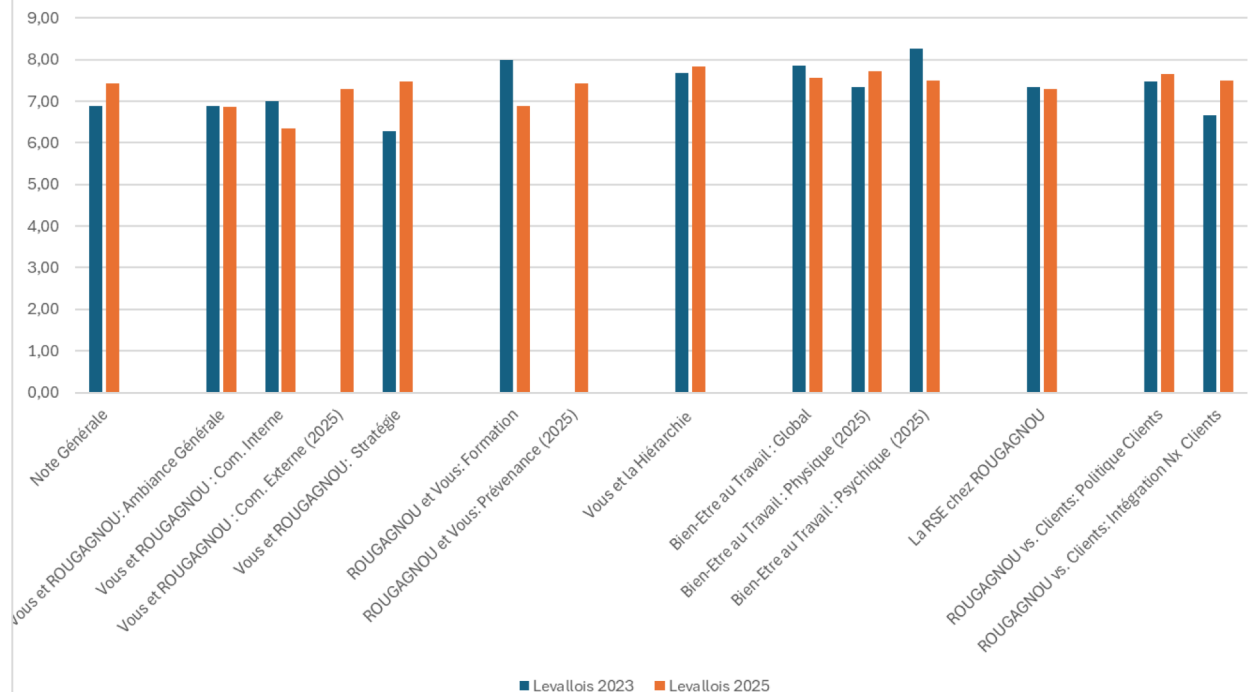
NOTE GÉNÉRALE 2025

7,75/10

Commentaires des
collaborateurs:

Retours pragmatiques,
objectifs, sans agressivité,
et surtout positifs avec
une vraie envie de faire
avancer les choses.

Questionnaire Salariés Cabinet Rougagnou - comparatif 2025 vs. 2023



BIEN-ETRE AU TRAVAIL

QUESTIONNAIRE COLLABORATEURS

OBJECTIFS 2026

P1 Communication Interne

Process précis, suivi

P2 Formation

Service com., DG, inter/intra services

P3 Bien-être Physique

Comprendre et répondre aux attentes

P4 Intégration Nouveaux Clients

Plan adapté aux attentes

Points à améliorer en 2026

Note Générale

7,75 → 8,0+

Ambiance Générale 7,42 → 8,0+

Communication Interne 6,88 → 7,0+

Communication Externe 7,20 → 7,5+

Formation 7,46 → 8,0+

Bien-être au travail : Physique 7,58 → 8,0+

Intégration Nouveaux Clients 7,75 → 8,0+

Forces à maintenir en 2026:

Hiérarchie 8,22 → 8,50+

Stratégie 7,94 → 8,00+

RSE 7,87 → 8,00+

Politique Clients 7,84 → 8,00+

Bien-Être psychique 7,78 → 8,00+

04

ETHIQUE & LOYAUTE DES PRATIQUES

Valeurs et Principes Ethiques du Cabinet:

Nos clients nous confient des flux, des données, et c'est en premier lieu une relation de confiance qui s'établit avec Chacun. Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a pour volonté d'offrir à ses clients des prestations et conseils de grande qualité, respectueux de l'environnement et sécurisés, reposant sur des Valeurs et des Principes Éthiques forts.

Nos Valeurs sont : la Passion, l'Innovation, le goût d'Entreprendre, l'Ouverture d'Esprit, la quête de l'Excellence et le sens des Responsabilités.

Nos Principes Éthiques sont : l'Intégrité, le Respect, le Courage et la Transparence.

ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

En tant qu'entreprise:

En tant que Cabinet d'Expertise-Comptable et de commissaire aux comptes, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA respecte scrupuleusement le code de déontologie qui régit spécifiquement les professions d'expert-comptable et de Commissaire aux Comptes.

Il s'engage à construire des relations solides et durables avec ses clients, ses partenaires et ses fournisseurs, basées sur la confiance et l'intérêt mutuels. Nous respectons tous les acteurs de notre environnement professionnel, y compris nos concurrents et agissons toujours avec intégrité. Nous respectons les lois françaises et veillons à ne pas nous rendre complices de violations des Droits de l'Homme ainsi que de pratiques de corruption.

ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

En tant qu'Entreprise: pertinence du choix de nos fournisseurs

Nous favorisons les partenaires qui partagent nos valeurs et nos engagements éthiques.

Compte tenu de la spécificité de notre métier, nous apportons une attention toute particulière à nos relations avec nos partenaires informatiques, paye (SILAE) et éditeurs de logiciels comptables (Pennylane, Sage, Agiris, etc...).

Ainsi avec le prestataire informatique, nous avons ainsi établi conjointement une cartographie des flux informatiques et des risques liés.



En tant qu'Entreprise: attention particulière à la RGPD

En matière de RGPD, Dans le cadre de ses activités et de ses obligations ordinaires et légales, et conformément à la nouvelle législation RGPD en vigueur en France et en Europe, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel de ses contacts, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

Les risques ont été identifiés et viennent principalement des fiches de paye (élaboration et transmission) : l'utilisation de la plateforme SILAE, dont l'expertise en la matière est avérée nous permet de nous appuyer sur un tiers de confiance. Nous suivons, bien entendu, en temps réels toutes les améliorations que la plateforme effectue.

ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

En tant qu'Employeur : Principes Généraux

En tant qu'employeur, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA souhaite procurer un lieu de travail agréable et où il fait bon vivre. Nous savons que nos collaborateurs représentent notre force principale. Ils doivent bénéficier d'un environnement de travail sûr et équilibré, dans lequel nous reconnaissons les compétences et le mérite de chacun, valorisons la diversité, respectons la vie privée et prenons en compte le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



Nous croyons qu'il est important d'offrir à nos collaborateurs un environnement stimulant, des perspectives d'évolution motivantes, ainsi que la possibilité de changer les choses.

Nous encourageons un climat d'ouverture, de courage, de générosité et de respect, pour que chaque collaborateur se sente libre d'exprimer ses questions, ses idées et ses préoccupations.

ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

En tant qu'Employeur : Attachement mutuel des Collaborateurs au Cabinet, charte de confidentialité.

Comme précisé plus avant, l'ancienneté moyenne des collaborateurs est supérieure à 10 ans prouvant ainsi :

- Un attachement des collaborateurs et une adhésion aux pratiques et valeurs du Cabinet;
- Le soin apporté par la Direction du Cabinet pour être à l'écoute de ses collaborateurs et leur offrir un environnement de travail respectueux et bienveillant.

La protection des données personnelles de nos collaborateurs est un point essentiel de nos engagements. C'est aussi un gage de leur liberté et surtout de la sécurité concernant leurs données personnelles.

ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

En tant qu'Employeur : Santé, Hygiène et Sécurité

Toute personne travaillant pour ou avec le Cabinet ROUGAGNOU-CGA doit travailler dans un environnement garantissant sa sécurité et sa santé physique et mentale. Elle a droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque. Nous ne veillons pas uniquement au respect des réglementations et des lois en vigueur ; nous progressons continuellement pour garantir le meilleur environnement à l'ensemble de nos collaborateurs.

La refonte du DUERP en 2025, avec, dans ce cadre, la mise en place de fiches de prévention contre les différents risques liés à une activité tertiaire comme les transports et déplacements, physiques (posture...) ou psycho-sociaux (isolement, Burn-Out...).

ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

En tant qu'Employeur : Favoriser la mixité et la diversité sociale.

La diversité au sein du Cabinet ROUGAGNOU-CGA renforce nos savoir-faire et participe à la création de richesses et de valeurs du Cabinet. Nous accueillons, valorisons et mettons en lumière tous les types de profils. Notre Cabinet se veut ouvert, fédérateur et non-discriminant.

Nous nous assurons également que nos fournisseurs, partenaires, prestataires et clients connaissent notre politique en matière de diversité et y adhèrent.

Cette politique s'applique à toutes les étapes de la vie en entreprise : recrutement, formation, promotion, conditions de travail ainsi que dans nos relations avec l'ensemble des parties prenantes.

En tant qu'Employeur : lutter contre toute forme de harcèlement.

Nous pensons que chaque être humain a droit au respect et à la dignité.

Pour le Cabinet ROUGAGNOU-CGA, ce principe est fondamental et définit notre façon de travailler. Tout comportement ou action pouvant aller à l'encontre de ce droit, et en particulier toute forme de harcèlement moral ou sexuel est inacceptable et interdite.

Au-delà du strict respect de la loi, la commission RSE veille attentivement au respect des règles fondamentales qui guident notre démarche, est à l'écoute de façon neutre, respectueuse et en toute confidentialité de tous les salariés qui souhaiteraient faire part de faits délictueux à leur encontre. L'objectif, par ailleurs, est de garantir l'absence de quelque sanction, mise à l'écart, de la part de la Direction si un cas était remonté.

Nous invitons l'ensemble de nos salariés et parties prenantes à soutenir et promouvoir l'engagement du Cabinet en faveur d'un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement.

En tant qu'Acteur Citoyen Responsable: un ancrage territorial fort

Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA par la voix de son Président Sébastien ROUGAGNOU est un acteur actif auprès de l'ordre des Experts Comptables d'Ile de France.

Sébastien ROUGAGNOU fait ainsi partie de la commission « résolution des litiges » et de la commission « médiation » de l'ordre des Experts Comptables d'Ile de France.

En tant qu'Acteur Citoyen Responsable: un ancrage territorial fort

Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA est un Cabinet tourné vers l'humain, socialement responsable et engagé auprès des collectivités dans lesquelles il opère son activité.

Nous encourageons nos collaborateurs à se montrer actifs pour la collectivité et organisons régulièrement des projets collaboratifs afin de favoriser la mobilisation de nos salariés.

Nous sommes particulièrement impliqués dans notre ville de Levallois notamment au travers du Club des Entrepreneurs de Levallois dont nous faisons partie et la participation de l'ensemble des salariés à la course Levalloisienne.

REALISATION & CONTACT

Réalisation :

Sébastien ROUGAGNOU

ROUGAGNOU-CGA - 6, boulevard Bineau - 92300 Levallois-Perret -

Tél : 01 47 58 47 47

SAS au Capital de : 121 959 €

SIRET : 41263810800057

R.C.S. : 412638108 Nanterre

Numéro TVA intracommunautaire : FR76412638108

Adresse de courrier électronique : cabinet@rougagnou-cga.com